

FICHE TECHNIQUE SUR LA SÉCURITÉ DES SUBSTANCES

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE

NOM COMMERCIAL:	Stratifiés Série TMM®
FAMILLE CHIMIQUE:	Composite mineral/hydrocarbure
CLASSIFICATION HMIS:	S 1 I 0 R 0
UTILISATION DU PRODUIT	Cartes de Circuits Imprimés
DATE D'ÉMISSION:	26 septembre 2023
IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE	Rogers Corporation 100 South Roosevelt Avenue Chandler, AZ 85226-3415 Téléphone: 001-480-961-1382 Télécopieur: 001-480-961-4533 Courriel: msdsinfo@rogerscorporation.com

2. IDENTIFICATION DES RISQUES

CLASSIFICATION DE LA SUBSTANCE:	NE
ÉTIQUETAGE EXIGÉ:	NE
EFFETS DE SUREXPOSITION:	La manutention normale ne devrait en produire aucun. L'usinage peut créer de la poussière. Le traitement du matériau à des températures supérieures à la température de décomposition peut dégager des vapeurs toxiques.
INHALATION:	La poussière peut irriter les voies respiratoires. L'exposition aux vapeurs de cuivre ou aux produits de décomposition du PTFE peut causer des symptômes de Fièvre des Fondateurs. Elle est caractérisée par des symptômes de grippe (fièvre, frissons, douleurs musculaires) qui durent 24 heures environ.
CONTACT AVEC LES YEUX:	La poussière peut provoquer une irritation mécanique.
CONTACT AVEC LA PEAU:	La poussière peut provoquer une irritation mécanique.
INGESTION:	Aucun n'est connu.
CHRONIQUE:	Le CIRC a classé la fibre de verre à filament continu dans le Groupe 3 (Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme). L'exposition chronique à des particules de baryum solubles finement divisées peut provoquer un empoisonnement (par exemple des vomissements, des coliques, de la diarrhée, des tremblements convulsifs, etc.). Des traces de baryum peuvent être présentes dans ce produit; cependant, l'empoisonnement au baryum est peu probable.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Cette substance est produite sous forme d'un "article" selon la définition contenue dans 20 CFR 1910.1200 et dans le RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006, et est donc exempté des exigences de la Norme de Communication des Dangers et de REACH. Comme cette substance ne libère aucun produit chimique dangereux et n'entraînera pas l'exposition à un tel produit dans les conditions normales d'utilisation, aucune Fiche Technique sur la Sécurité des Substances n'est exigée.

<u>Nom Chimique</u>	<u>N° CAS</u>	<u>EINECS /ELINCS</u>	<u>%</u>	<u>PEL¹ OSHA</u>	<u>TLV¹ ACGIH</u>	<u>Classification de l'UE</u>
<u>DIÉLECTRIQUE</u> Silice fondue	60676-86-0	262-373-8	Varie	5 mg/m ³ (Pouss. Resp.)	3 mg/m ³ (Pouss. Resp.)	Non Classé Sous 67/548/EEC
Titanate de baryum	12047-27-7	234-975-0	Varie	5 mg/m ³ (Pouss. Resp.)	3 mg/m ³ (Pouss. Resp.)	Non Classé Sous 67/548/EEC
Oxyde de baryum	1304-28-5	215-127-9	<2	0,5 mg/m ³ (Ba soluble)	0,5 mg/m ³ (Ba soluble)	Non Classé Sous 67/548/EEC
Microfibre de Verre (Encapsulée dans une Matrice Polymère)	65997-17-3	266-046-0	Varie	5 mg/m ³ (Pouss. Resp.)	1 f/cc	Non Classé Sous 67/548/EEC
<u>REVÊTEMENT (Cuivre, Aluminium ou Laiton)</u>						
Cuivre	7440-50-8	231-159-6	Varie	1 mg/m ³ (poussière et brouillard)	1 mg/m ³ (poussière et brouillard)	Non Classé Sous 67/548/EEC
Aluminium	7429-90-5	231-072-3	Varie	5 mg/m ³ (Pouss. Resp.)	1 mg/m ³ (Pouss. Resp.)	Non Classé Sous 67/548/EEC (seulement la poudre d'aluminium est classée)
Zinc (Composant du Laiton)	7440-66-6	231-175-3	Varie	5 mg/m ³ (fumée ZnO)	2 mg/m ³ (sous forme de ZnO)	Non Classé Sous 67/548/EEC

¹ PEL = Limite d'exposition admissible; TLV = Concentration maximale admissible

4. PREMIERS SOINS

INHALATION:	(Poussière et fumée) Déplacer la victime à l'air frais. Obtenir des soins médicaux si les symptômes persistent.
CONTACT AVEC LES YEUX:	(Poussière) Rincer immédiatement à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Ne pas frotter les yeux. Obtenir des soins médicaux si les symptômes persistent.
CONTACT AVEC LA PEAU:	(Poussière) Enlever tous les vêtements contaminés et rincer la partie avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Obtenir des soins médicaux si les symptômes persistent.
INGESTION:	(Poussière) Obtenir des soins médicaux si les symptômes persistent.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

POINT D'ÉCLAIR:	NE °C (°F)	Limites d'Inflammabilité: NE
TEMPÉRATURE D'AUTOINFLAMMATION:	NE °C (°F)	
MOYENS D'EXTINCTION:	<input checked="" type="checkbox"/> Brouillard d'eau	<input checked="" type="checkbox"/> Mousse <input checked="" type="checkbox"/> CO ₂
	<input checked="" type="checkbox"/> Poudre chimique	<input checked="" type="checkbox"/> Autre -
MESURES PARTICULIÈRES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE:	La décomposition lors d'un incendie peut produire des fumées toxiques. Les pompiers devraient être munis d'appareils respiratoires autonomes et de tenues de feu.	
RISQUES PARTICULIERS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION:	Aucun n'est connu.	

6. MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES:	En cas d'incendie, des fumées toxiques sont dégagées. Porter un équipement de protection adéquat. Ne pas respirer les poussières. Éliminer les sources d'ignition. Éviter le contact avec la peau et les yeux.
PRÉCAUTIONS POUR L'ENVIRONNEMENT:	Ne pas laisser pénétrer dans le réseau d'assainissement, les eaux superficielles ou le sol.
MÉTHODES DE NETTOYAGE:	Balayer ou ramasser à la pelle pour mettre dans un récipient adéquat en vue de l'élimination. Éviter de produire des poussières nuisibles.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

MANUTENTION: Porter l'équipement de protection adéquat, voir la Section 8.
STOCKAGE: Garder le récipient dans un lieu frais et bien ventilé.

8. MOYENS TECHNIQUES DE CONTRÔLE/PROTECTION INDIVIDUELLE

PROTECTION RESPIRATOIRE: Si la ventilation mécanique est absente ou inadéquate pour maintenir les niveaux d'exposition en dessous de ceux indiqués à la Section 2, utiliser des appareils respiratoires approuvés par NIOSH/MSHA. Une personne qualifiée devrait évaluer chaque situation.

VENTILATION

LOCALE:

Recommandée pour toutes les opérations industrielles.

GÉNÉRALE:

Recommandée pour toutes les opérations industrielles.

PROTECTION INDIVIDUELLE

MAINS:

Gants résistants aux coupures.

YEUX:

Des lunettes de sécurité munies d'écrans latéraux sont recommandées dans toutes les opérations industrielles.

PEAU:

Aucune n'est requise.

AUTRE:

Douche de sécurité/bassin oculaire dans la zone. Ne pas fumer ou conserver les produits de tabac à fumer dans les zones où le matériau est usiné ou des quantités excessives de poussières sont créées. Il faut se laver à fond avant de manger ou de fumer.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

APPARENCE: Feuille solide de couleur grise ou blanche revêtue d'une feuille de cuivre, aluminium ou laiton

ODEUR: Légèrement comme solvant

ÉTAT PHYSIQUE: Solide

POINT D'ÉBULLITION: S.O. °C (°F)

POINT DE FUSION: NE °C (°F)

POINT DE CONGÉLATION: S.O. °C (°F)

POINT D'ÉCLAIR: NE °C (°F)

SOLUBILITÉ DANS L'EAU: Insoluble

DENSITÉ DE VAPEUR: S.O.

PRESSION DE VAPEUR: S.O.

POIDS SPÉCIFIQUE: NE (Eau= 1)

COEFFICIENT DE PARTAGE: S.O.

TAUX D'ÉVAPORATION: S.O.

DENSITÉ RELATIVE: S.O.

VISCOSITÉ: S.O.

TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION: NE °C (°F)

TEMPÉRATURE DE DÉCOMPOSITION: NE °C (°F)

PH: S.O.

INFLAMMABILITÉ: NE

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ: Stable

CONDITIONS À ÉVITER: Aucune dans des conditions normales d'utilisation.

MATÉRIAUX À ÉVITER: NE

POLYMÉRISATION DANGEREUSE: Ne se produit pas

PRODUITS DANGEREUX
DE DÉCOMPOSITION:

Les produits de combustion possibles comprennent le monoxyde de carbone et le dioxyde de carbone.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

STATUT CARCINOGENÈNE:

Le CIRC a classé la fibre de verre à filament continu dans le Groupe 3 (Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme).

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

ÉCOTOXICITÉ:

NE

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES/ CHIMIQUES QUI AFFECTENT L'ÉLIMINATION:

DONNÉES DE TOXICITÉ ENVIRONNEMENTALE: NE

MÉTHODE D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS: Éliminer conformément aux lois et règlements fédéraux, d'état, provinciaux et locaux applicables.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

NUMÉRO ONU: Pas Réglementé

DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT ONU: Pas Réglementé

CLASSE DE DANGER (ES): Pas Réglementé

GROUPE D'EMBALLAGE: Pas Réglementé

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX: NE

15. DONNÉES RÉGLEMENTAIRES

RÈGLEMENTS INTERNATIONAUX:

Canada (DSL/NDSL): Article – exempté.

Australie (ACIS): Article – exempté.

Corée (KECI): Article – exempté.

Japon (ENCS, MITI): Article – exempté.

Chine (IECSC): Article – exempté.

Directive de l'UE 2011/65/EC (RoHS): Ne contient aucune des substances ajoutées intentionnellement faisant l'objet de la directive RoHS.

TSCA (Toxic Substances Control Act): Tous les ingrédients sont classés ou exemptés par TSCA.

CERCLA (Comprehensive Emergency Response, Compensation, and Liability Act): S.O.

SARA TITLE III (Superfund Amendments and Reauthorization Act): S.O.

CATÉGORIES DE DANGERS 311/312: Aucune

Ce produit contient les produits chimiques toxiques suivants qui sont soumis à l'obligation de déclaration conformément à la Section 313 de la loi *Emergency Planning and Community Right-To-Know Act* de 1986 et 40 CFR 372:

<u>N° CAS</u>	<u>NOM CHIMIQUE</u>	<u>POURCENTAGE EN POIDS</u>
7429-90-5	Aluminium	Varie
7440-50-4	Cuivre	Varie
7440-66-6	Zinc	Varie
S.O.	Composé de baryum	<77

16. AUTRES DONNÉES

S.O. = Sans objet

NE = Non Établi

NC = Non Classé

Date de Préparation: 26/09/2023

FICHER: 99043-TMM Series Laminates-09262023

PRÉPARÉ PAR: Corporate EHS

REVU PAR: EHS Engineering

LES INFORMATIONS CONTENUES DANS CETTE FICHE TECHNIQUE SONT BASÉES SUR DES DONNÉES RÉPUTÉES EXACTES. CEPENDANT, AUCUNE GARANTIE EXPRESSE OU TACITE N'EST ACCORDÉE CONCERNANT L'EXACTITUDE DE CES DONNÉES OU LES RÉSULTATS QUI POURRAIENT ÊTRE OBTENUS DE L'UTILISATION DE CES DONNÉES.

ROGERS CORPORATION N'ASSUME AUCUNE RESPONSABILITÉ CONCERNANT TOUTES BLESSURES OU DOMMAGES MATÉRIELS QUI POURRAIENT ÊTRE CAUSÉS PAR LE PRODUIT AUX ACHETEURS, UTILISATEURS OU TIERS. LESDITS ACHETEURS OU UTILISATEURS ASSUMENT TOUS LES RISQUES ASSOCIÉS À L'UTILISATION DU PRODUIT.